

Le personnel de soutien fait toute la différence pour les étudiants

Les milliers de gens qui travaillent comme personnel de soutien dans les collèges de l'Ontario se consacrent à un seul objectif commun : s'assurer que les étudiants obtiennent la meilleure éducation possible. Voici juste quelques unes des tâches qui sont effectuées par le personnel de soutien pour aider les étudiants :

Les techniciens et les technologues assurent le fonctionnement des laboratoires et aident les étudiants avec l'équipement de façon que le matériel informatique et les logiciels fonctionnent comme ils devraient. Mais les tâches des techniciens et des technologues consiste en bien d'autres choses que de prendre soin du matériel informatique. Dans les laboratoires culinaires, par exemple, les techniciens et les technologues travaillent avec les étudiants pour s'assurer que les postes de travail des étudiants disposent des ingrédients corrects pour les cours de Chef ou de Gestion culinaire.

Pour les cours d'Éducation dès la petite enfance, le personnel de soutien travaille directement avec les étudiants et les enfants, montrant aux étudiants comment mettre sur pied des programmes d'activités journalières pour les enfants et évaluer le rendement des étudiants dans l'environnement de laboratoire.

Les bibliothécaires aident les étudiants à acquérir des compétences pour effectuer des recherches et les aider à trouver les informations dont ils ont besoin pour leurs cours et les

projets qui leur sont alloués par les instructeurs.

Les préposés au matériel de reproduction s'assurent que les étudiants ont des copies des documents pour les cours dont ils ont besoin. Ce qui inclut des copies de documents spécifiques comme des bleus pour des étudiants en architecture.

Les agents de services de soutien sont là quand les étudiants ont besoin de leur assistance. Les Conseillers pour la réussite des étudiants aident les étudiants à réussir en leur apprenant de bonnes habitudes d'étude et comment faire des plans de travail afin de compléter leurs études avec succès.

Les agents de coopération assurent la liaison et la compatibilité entre étudiants et employeurs participant aux programmes de coopération. Les agents visitent les lieux de travail et évaluent les étudiants en apprentissage sur le terrain.

Les agents de placement aident les étudiants à trouver des emplois après leur diplôme.

Les préposés et les secrétaires constituent le cadre de soutien principal de chaque étudiant lors de son expérience dans les collèges. Les agents d'aide financière travaillent avec les étudiants afin de les aider à obtenir l'aide financière du gouvernement du Régime d'aide

financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario. Les préposés aux admissions aident les étudiants à s'inscrire dans leurs cours, à payer leurs frais de scolarité, quitter un cours et obtenir des remboursements. Les secrétaires aident les étudiants à comprendre toute une gamme de politiques et de procédures des collèges, par exemple, comment faire pour en appeler d'une note basse.

Le personnel de soutien des collèges qui travaillent 24 heures par semaine ou moins font leur travail dans des conditions qui sont loin d'être idéales. Le personnel de soutien à temps partiel reçoit un salaire moindre que leurs collègues à temps plein, pas d'avantages sociaux* et aucune sécurité d'emploi. Par conséquent, de nombreuses personnes qualifiées et ayant des connaissances requises quittent leurs emplois dans les collèges dès la première occasion.

Les membres du personnel de soutien à temps plein qui restent passent trop de temps à former les nouveaux membres à temps partiel au lieu de faire leur propre travail et aider les étudiants à réussir.

L'article original a été rédigé par Jean Fordyce, président de la division du personnel de soutien à temps plein du SEFPO. Cette version a été préparée en consultation avec Candy Lindsay, vice-présidente de l'OPSECAAT (personnel de soutien).

Signez la carte de membre de l'OPSECAAT dès aujourd'hui : votre adhésion est confidentielle !

Appelez-nous au 416-448-7433 ou 1-866-811-7274. www.collegeworkers.org

*Les employés à temps partiel des collèges travaillent dans environ 48 ensembles de conditions différentes (personnel scolaire et de soutien dans 24 collèges). Les descriptions de tâches varient aussi. Si cela ne s'applique pas à votre cas, vous êtes plus chanceux que d'autres. Travaillons ensemble pour que nous puissions éventuellement négocier un contrat équitable pour tous les employés à temps partiel des collèges.